



Bayonne, le 23 mars 2021,

Monsieur ETCHEGARAY Jean-René
Président de la C.A.P.B et du CIAS Pays Basque
15, Avenue Foch
64100 Bayonne

Objet : Cycle de travail collecte du soir Secteur Côte Basque Adour/Secteur Sud Pays Basque. Tournées des cartons et des OM.

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du CIAS Pays Basque,

Nous vous avons saisi d'un courrier le 18 février 2020 sur la question des cycles de travail et des contours liés aux conditions d'hygiène et sécurité dans la DGA PCVD et plus précisément, dans le secteur de collecte des Pôles CBA et Sud Pays Basque. Nous n'avons malheureusement jamais eu de réponse de votre part sur ce courrier.

Pour mémoire, considérant que nous sommes toujours dans une phase transitoire de construction et d'adaptation du fait de la création de la CAPB, ces questions sur le temps de travail et d'organisation sont toujours ouvertes à la négociation au sein du groupe de travail dédié.

Le protocole d'accord et son avenant signés entre les différents acteurs paritaires sur les schémas d'harmonisations salariale et sociale permettent d'avoir une traçabilité de nos échanges paritaires de dialogue social sur ces sujets.

Nous nous permettons de vous rappeler la philosophie générale des travaux entourant les questions liées au temps de travail comme décrit dans le magazine interne l'Actu d'avril 2019 (annexe 1) à savoir :

**« Ces règles s'appuieront également, autant que possible, sur la prise en compte d'une meilleure articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle » ;
 Mentionné également sur le site intranet de la communauté concernant la gestion des horaires atypiques (nuit, dimanche et jours fériés) ou saisonnalités (annexe 2) ».**

De même, nous vous rappelons que lors des échanges dans le cadre des groupes de travail sur l'année 2019, les agents opérant sur les tournées du soir sur le secteur Côte Basque Adour ont verbalisé des demandes spécifiques afin d'améliorer leur quotidien professionnel.

Voici les quelques points relevés :

- ***Jours travaillés 6 jours sur 7 jours***
- ***Basculement de la tournée O.M du soir au matin (problématiques de sécurité et de cohabitation avec les commerces de bouches et les activités touristiques dans les centres villes)***
- ***La question des weekends complets sur les cycles de travail***
- ***Les questions de la collecte des cartons en centre-ville (impact sur la santé des agents - rationalisation des tournées – étude de nouvelles pratiques)***

A ce jour, ces points n'ont pas fait l'objet d'une appropriation de la part des instances de dialogue social-

Aussi la CFDT portera ces questions à l'ordre du jour du prochain groupe de travail du CHSCT le 23 mars 2021 et lors du Comité Technique du 02 Avril 2021 en question diverses.

Il nous semble opportun de mener une réflexion approfondie sur ces questions. Ces points s'inscrivent entièrement avec les travaux à venir au sein du Comité de Pilotage des Gestes et postures, dont nous attendons par ailleurs toujours la reprise.

A travers notre courrier, nous souhaitons mettre en exergue **la question du ramassage des cartons sur les communes de Bayonne, de Biarritz et de Saint Jean de Luz.**

A l'heure où nos concitoyens sont incités par les collectivités à utiliser les déchetteries de notre territoire, **ces dépôts journaliers de cartons dans les centres villes nous semblent être d'un autre temps.**

La perspective qu'offre durant toute l'année de ces amoncellements de carton dans les centres villes posent questions.

Alors que d'importants efforts sont consentis de la part des communes citées, en matière d'amélioration de leurs patrimoines urbains, ces dépôts au cœur de nos villes sont pour le moins disgracieux.

Toutefois la question liée de la santé des agents reste la problématique la plus importante à nos yeux.

Le point le plus impactant en matière de risque de troubles musculosquelettiques pour les agents de la collecte sont **la répétition incessante des gestes et postures nécessaires au ramassage des cartons déposés à même le sol.**

L'impact de ces mouvements répétitifs sur la santé des ripeurs est indéniable. Ces travaux sont rendus encore plus complexes du fait des manquements en matière de présentation de la part des commerçants.

Si à cela vous rajoutez la présence accrue de badauds aux heures de collectes et une augmentation du poids des cartons détremvés les jours de pluie, l'ensemble de ces facteurs

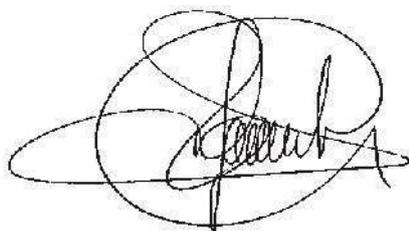
doivent nous inciter à ouvrir des débats, à savoir **comment trouver des solutions à même de stopper ces usages ?**

Afin d'argumenter nos propos, vous trouverez joint à ce courrier des notes sur le quotidien de nos collègues et une présentation visuelle explicite qui viennent étayer nos dires.

Dans l'attente, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du CIAS Pays Basque, veuillez recevoir nos meilleures salutations.

Pour la section syndicale de la CFDT de la CAPB.

Laurent Roux
Secrétaire Général CFDT CAPB-CIAS Pays Basque



- **Copie Mme Carrique 1ere Vice-Présidente en charge des RH et du dialogue social à la CAPB/CIAS Pays Basque**
- **Copie M Bochart Directeur Général des Services**
- **Copie M Evrard Directeur Général Adjoint des Ressources**
- **Copie Mme Tapaio Directrice des Ressources Humaines**
- **Copie M Carrère Directeur Général Adjoint PCVD**
- **Copie Mme Arosteguy Maire de Biarritz**
- **Copie M. Irigoyen Maire de St Jean de Luz**
- **Copie Mme Meyzenc Adjointe aux commerces Ville de Bayonne**
- **Copie M. Bach Adjoint aux commerces Ville de Biarritz**
- **Copie M. Soreau Adjoint aux commerces Ville de St Jean de Luz**



Vous souhaitez nous rencontrer ?

- Vous voulez nous transmettre vos remarques ?
- Vous voulez vous syndiquer et rejoindre notre collectif ?
- Vous souhaitez une heure d'info syndicale dans votre pôle ou service ?

... Contactez-nous ! Venez rejoindre notre collectif !

Notre permanence est ouverte à tous et à toutes.

Nos bureaux sont situés au Centre Technique de l'environnement - Bâtiment A - 17 Av. Marcel Dassault - Anglet.



Syndicat CFDT de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
 15 Av. Foch - 64100 Bayonne - Tel : 05 59 25 37 14 - Mail : cfdt.capb@gmail.com
 Facebook : Cfdt Pays Basque Agglomération capb - www.cfdtcapb.fr

Pour votre information : La fédération nationale Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 70 000 adhérents.

CFDT CAHIER REVENDICATIF DGA PCVD

1. Harmonisation du temps de travail
2. Dégradations des conditions de travail

1. Harmonisation du temps de travail

A l'heure actuelle, **la collecte des cartons se déroule du lundi au samedi du début de soirée en début de nuit**. Dans le cadre de **l'harmonisation du temps de travail** au sein de la communauté Pays-Basque, nous souhaitons porter des demandes de modifications concernant les horaires et les jours de collecte.

En effet, comme précisé dans **L'ACTU d'avril 2019** : « ces règles s'appuieront également, autant que possible, sur la prise en compte d'une meilleure articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle » (annexe1), mais aussi sur le site intranet de la communauté concernant la gestion des horaires atypiques (nuit, dimanche et jours fériés) ou saisonnalisés (annexe 2).

1.1 La vie personnelle des agents

Le travail 6jours/7jours est déjà compliqué pour une vie de famille, mais lorsqu'il se pratique en soirée, il devient problématique pour beaucoup de couples avec ou sans enfants. Il est même très compliqué pour les familles séparées en ce qui concerne la garde des enfants.

Dans un couple, il est important de s'accorder un peu de temps à deux. Pas facile lorsque les missions impliquent de vivre en total décalage. Témoignage : « Vous êtes aux 35 heures, partez à 8H30 le matin après avoir amené les enfants à l'école et revenez en fin de journée. Jusque-là, rien d'anormal. Ce qui complique la donne, c'est quand votre conjoint travaille le week-end et la nuit. Pour résumer, quand vous ne bossez pas, lui oui et quand vous rentrez le soir, il part. »

- **« Dans de telles conditions, autant dire que la vie de couple ressemble davantage à de la colocation puisque vous ne faites plus rien ensemble ! ».**

En ce qui concerne les jours de collecte, les samedis sont problématiques pour la prise de week-end (en fait seulement 12 WE par an, ceux des congés), aucune possibilité de louer une semaine sans poser deux semaines de congés...

- **« En résumé, vous ne voyez pas votre famille de la semaine et vous ne pouvez même pas vous rattraper le week-end car seul le dimanche est disponible ».**

1.2 La sécurité durant les tournées

La collecte des cartons effectuées le soir est dangereuse par le fait du nombre important de personnes dans les rues commerçantes des centres-villes.

Plus particulièrement les samedis, par la présence de nombreuses personnes et/ou familles de sortie ces jours-là.

La collecte s'effectue en passant entre les tables de restaurants ou de bar et parfois les agents sont dans l'obligation de faire déplacer ces dernières pour avancer.

Les soirées du jeudi soir sont problématiques à Bayonne. Les soirées étudiantes concentrent beaucoup de monde dans les rues et sont souvent **particulièrement dangereuses par le comportement de certains individus.**

Le samedi est d'autant plus compliqué que les terrasses de bars et les tables de restaurants sont prises d'assauts nous obligeant à nous faufiler parmi toute cette population.

La saison estivale est aussi une période extrêmement anxiogène pour les travaux de collecte du fait **d'une fréquentation touristiques accrue des centres-villes.**

De plus la piétonnisation des espaces publics sur lesquels nous circulons donne plus d'espace de liberté aux piétons et notamment aux enfants en bas âge qui parfois peuvent échapper à la vigilance des parents.

Imaginez si par cas, un enfant échappant à la vigilance des parents venait à être renversé par un camion de 26 tonnes !

Enfin nous assistons à des problèmes de sécurité en rapport avec la prolifération des livreurs en scooter et/ou à vélo qui circulent de manière toujours plus dangereuse autour de nous.

1.3 Harmonisation au sein du centre technique de l'environnement du pôle Côte Basque Adour

En ce qui concerne les horaires, lorsque nous arrivons au centre technique le soir, nous n'avons ni contremaître (gestion administrative personnel, consignes particulières ...), ni mécanicien (niveau AD Blue, huile...), pour la visite médicale, obligation de venir en dehors de nos heures de travail.

Pour une harmonisation au sein du pôle Côte Basque Adour, il serait préférable pour le bien de tous (contremaître, mécaniciens...), de travailler du/le matin comme les autres équipes de collecte.

Lors d'une absence inopinée d'un collègue (imprévue, maladie), il est difficile de trouver des remplaçants pour l'équipe de nuit...surtout le samedi...

2. Dégradations de conditions de travail

La collecte des cartons voit son tonnage augmenter de jour en jour, mais pour autant le ramassage en portes à portes se réalise **toujours à la main et à même le sol.**

Les demandes de mise en place de bacs de regroupement n'aboutissent ou ne se réalisent pas, la présentation des cartons ne se fait pas comme demandé, **les gestes répétitifs des agents deviennent de plus en plus pénibles.**





Ce qui devrait être fait....

Ce qui est fait....



Le quotidien des agents de la collecte

Sur le centre-ville de Bayonne, la collecte s'effectue beaucoup plus tard lorsque les magasins sont fermés.

Même si les commerçants ont « correctement » sortis leurs cartons, bon nombre de personnes mal intentionnées viennent ouvrir et disperser les cartons afin de trouver d'éventuels objets de valeur.

De plus certains magasins (gros fournisseurs de cartons), ne possèdent pas de bacs car ils ne sont pas présents lors de la collecte et ne peuvent pas rentrer ces derniers à l'issue de la collecte.

Exemple d'un commerçant qui ne dispose pas de bacs car non présent à l'issue de la collecte pour rentrer son ou ses bacs :



Donc, pour de meilleures conditions de travail, il serait préférable d'effectuer la collecte des cartons lorsque les commerces sont ouverts et de préférence le matin aux vues des éléments rapportés ci-dessus.

ANNEXE 1- source : L'ACTU avril 2019

Le chantier de l'harmonisation du temps de travail mené avec méthode, dans une concertation adaptée à chaque direction générale.

Après avoir mis en œuvre les modalités nécessaires au respect du cadre légal à partir du 1er janvier 2019, le chantier d'harmonisation du temps de travail est entré dans une nouvelle phase, pendant laquelle une concertation avec les agents va être menée.

Le temps de travail est un sujet composé de nombreuses thématiques qui doivent être articulées de façon cohérente et transversale afin d'aboutir à notre futur règlement intérieur du temps de travail. Ce règlement sera le recueil des différentes dispositions applicables aux agents de la Communauté d'agglomération Pays Basque. Certaines de ces règles seront issues de dispositions légales incontournables. D'autres seront au contraire réfléchies et construites au niveau de notre collectivité.

Ces dernières devront avant tout répondre aux nécessités de service, en relation avec les projets de service et les actions à mener par les différentes directions, services ou unités de travail. **Ces règles s'appuieront également, autant que possible, sur la prise en compte d'une meilleure articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.**

Pour ce faire, un travail est engagé avec les directions générales, les élus et les organisations syndicales dans le cadre du dialogue social, et une démarche de concertation adaptée à chaque contexte sera menée. L'objectif fixé est une mise en œuvre des dispositions harmonisées de temps de travail pour tous les agents au 1er janvier 2020.

ANNEXE 2 - Intranet de la communauté

- Accueil
- Ma vie pro
- Le temps de travail
- Le chantier d'harmonisation en cours

LES QUESTIONS À L'ÉTUDE EN 2019

Ces modalités impliquent d'étudier et définir le cadre en matière de :

- L'examen des métiers dans le cadre d'une extension de la dérogation aux 1 607 heures annuelles
- La définition des nécessités de service et l'adoption de cycles de travail (35 h, 39 h ou cycles spécifiques) et d'un type d'horaire (fixe ou variable),
- La définition de l'horaire journalier de travail (heures de prise et de fin de poste, durée des pauses y compris méridienne) en fonction des nécessités de services,
- Le calendrier détaillé de l'examen des autres aspects de l'aménagement du temps de travail,
- La gestion des temps partiels,
- **La gestion des horaires atypiques (nuit, dimanche et jours fériés) ou saisonnalisés,**
- Les heures supplémentaires et complémentaires,
- Les astreintes,
- Les autorisations exceptionnelles d'absences (dans le cadre d'événements familiaux),
- Le compte-épargne temps,
- Le télétravail,
- La synthèse sous forme de règlement intérieur,
- Les outils de gestion du temps

L'ensemble de ces sujets est progressivement traité avec les directions générales, les élus et les organisations syndicales dans le cadre de groupes de travail.

Site officiel de la ville de Bayonne :

Les cartons doivent être présentés pliés et liés de manière à faciliter la collecte et à éviter leur dispersion sur la voie publique. Dépôt à partir de 18h45 et avant le passage du camion benne de collecte.
